

Édito

Début du renouveau !

La nouvelle de la détentention provisoire à la maison d'arrêt de Kinshasa à Makala de Vital Kamerhe ci-devant directeur de cabinet du chef de l'État et principal allié politique du président de la République continue de défrayer la chronique. L'établissement pénitentiaire connaît ces jours-ci une ambiance mouvementée. Arrêté dans le cadre d'une vaste enquête sur le décaissement des fonds publics destinés au financement des grands travaux engagés par la plus haute hiérarchie du pays. L'affaire est dans toutes les bouches d'autant que c'est une première dans l'histoire du pays qu'un plus proche collaborateur du chef de l'État, encore dans l'exercice de ses fonctions soit placé sous les verrous de manière aussi spectaculaire. Perçu comme un coup de tonnerre, cet envoi derrière les barreaux suscite des commentaires en sens divers. Pendant que de nombreux observateurs y voit comme un début d'une nouvelle ère de la justice congolaise avec à la clé la manifestation de l'instauration d'un véritable État de droit, d'autres, en revanche, tournent cela autrement en arguant que c'est complot ourdi contre lui. Il n'est d'ailleurs pas seul dans cette histoire. Beaucoup avaient déjà vu le coup venir, lorsque par exemple le patron d'une banque de la place a séjourné dans cet univers carcéral après avoir été auditionné dans le cadre de la passation des marchés publics assortie des arrangements de gré à gré.
(suite en page 9)

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6ème année - Série B - n°0027 du sameedi 18 avril 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU
Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : télémplislibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info

Justice / Liberté provisoire sollicitée

Kamerhe recalé

(Lire en
page 3)

Selon pasteur
Mukuna

Une plainte
sera bientôt
déposée
contre (P. 3)
Joseph Kabila

Présidence

Mgr Mulumba
inhumé à
Saint Kaggwa

(Lire en page 14)

Après dix ans de perception
ininterrompue de go pass

La RVA se dit
incapable de
payer les agents
ce mois d'avril (P. 9)

Mes gens

Serge Kayembe
Mwadia Mvita,
honoré, promoteur, producteur
et créateur de s événements (P. 13)

Débat sur l'état d'urgence

Les 3 erreurs de
Thambwe Mwamba
et Jeanine Mabunda (P. 2)

Melody

Singula fait trois
featurings avec Koffi,
Fally et Hiro, ça marche
du tonnerre (Lire en
page 15)

Fécofa

(Lire en
page 16)

Prorogation de la
suspension de toutes
les compétitions

A lire à partir de la
semaine prochaine

La tribune de Didier Mumengi

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Débat sur l'état d'urgence

Les 3 erreurs de Thambwe Mwamba et Jeanine Mabunda

Durant 4 jours, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ont tenu en haleine l'opinion nationale et internationale en lui offrant un spectacle désolant par des attaques irrespectueuses et teintées d'arrogance en prétendant faussement que le Chef de l'Etat aurait violé la constitution en proclamant l'Etat d'Urgence croyant ainsi trouvé l'argument pour l'accuser de haute trahison et s'agiter à le destituer.

Outre qu'une telle entreprise de déstabilisation du bon fonctionnement des institutions est immorale parce qu'intervenue en plein



contexte de lutte contre la pandémie du Covid-19. Elle est surtout mesquine de la part de ce qui ont passé 18 ans au pouvoir sans partage et qui ne veulent pas que le peuple se révolte contre leur incapacité d'avoir doté le pays des infrastructures sanitaires capables de permettre la population de faire face à des telles pandémies.

A titre de rappel, les deux présidents de chambres du parlement ont après concertation envoyé le président du Sénat soutenir publiquement sur les ondes d'une radio de la place que le président de la République a pris une ordonnance de fait proclamant l'Etat d'urgence sanitaire en violation de l'article 119.2 de la constitution qui renvoie à l'article 85 de celle-ci.

L'intéressé a prétendu que le congrès qu'il s'appretait à convoquer viendrait régulariser cette prétendue violation de la constitution et légiférer sur l'Etat d'urgence en RD Congo.

Heureusement qu'en bonne gardienne de l'interprétation fiable de la constitution, la cour constitutionnelle est venue remettre de l'ordre dans la confusion ainsi entretenue par les deux présidents de la chambre du parlement.

Les leçons dégagées par cet arrêt R.CONST1200 du 13 avril 2020 démontrent à suffisance les 3 erreurs fondamentales commises

par ces deux chefs de chambres du parlement.

Erreur juridique

L'arrêt rappelle que c'est la Cour Constitutionnelle et non pas les présidents de la chambre qui est la seule institution compétente pour contrôler la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de lois notamment en matière d'urgence par le président de la République ;

Ensuite l'arrêt dément l'accusation gratuite de ces présidents de chambres qui ont affirmé faussement que l'ordonnance du président était un acte de fait car l'arrêt affirme au quatrième feuillet paragraphe 5 que l'ordonnance portant proclamation de l'Etat d'urgence est un acte réglementaire. Il précise, ensuite, que le président de la République en prenant cette ordonnance n'a pas violé la constitution parce que sous le visa de l'article 85 et par référence à son arrêt du 30 décembre 2007, le président de la République n'avait pas besoin de solliciter l'autorisation préalable du congrès non prévu par l'article 85 et que l'article 119 lui laissait le choix de demander ou non l'autorisation du congrès pour proclamer l'Etat d'urgence.

Une telle leçon de droit rend infondée et complaisante la manœuvre politique de ce deux respon-

sables de parlement dont l'objectif n'était autre que de créer une instabilité institutionnelle en cherchant une voie détournée de s'accaparer le pouvoir par ruse.

En droit de telles imputations de violation de la constitution faite à l'endroit du Président de la République constituent des actes d'imputation dommageables qui justifient des poursuites pénales à leur rencontre après la levée de leurs immunités.

Erreur politique

La cour adresse une mise en garde contre ces deux autorités en leur affirmant que l'acte du président est régulier et valable et que les mesures prises le sont toutes aussi et de lors aucune instabilité institutionnelle ne peut provoquer par eux sous prétexte d'une violation

de la Constitution. Par conséquent, l'attitude des intéressés qui s'assimile à un acte de mise en danger du bon fonctionnement non seulement de la coalition mais aussi et surtout des autres institutions constitue une faute politique justifiant que les intéressés doivent démissionner de leurs postes ou qu'ils y soient contraints par la force.

Erreur éthique, morale et déontologique

Les accusations portées sur eux contre la personne du chef de l'Etat constituent des fautes déontologiques, des manquements à l'obligation de mesure et de retenue requises de ces personnalités. Cela justifie que ce duo doit présenter des excuses à l'endroit de l'autorité suprême du pays, des membres de l'Assemblée nationale et du Sénat qu'ils ont floués dans une aventure hasardeuse.

Actu 30

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître
04/MIP/0029/95
Dépôt légal
09629571

Fondateur
Jean-Pierre EALE Ikabe
Directeur de production
Bona MASANU Mukoko
Secrétaire de rédaction
Herman Bangi
Correspondants
Mike Malanda
Dieudonné Yangumba (Rtnc)
Patrick Eale
Paris

Henri Mukoko
Schengen
Alain Schwartz
Infographiste
Abedi Salumu
Collaboration
Lino Debrazeau
Accord partenariat
Top Congo
Congoweb
AfricaNews
CMCT

Relations publiques
Roger Nsita
Adresse : Av. ex-24
Novembre, coin Mbomu –
immeuble Béton
Email : agencetempslibre@gmail.com
Site : www.e-journal.info
Facebook : E-Journal
Kinshasa
Whatsapp : +243812266592

Le pasteur Mukuna annonce qu'une plainte sera bientôt déposée contre Kabila

Le président du mouvement Éveil patriotique, Pascal Mukuna, a annoncé qu'une plainte sera déposée dans les prochains jours contre l'ex-président de la République démocratique du Congo Joseph Kabila Kabange.

Pascal Mukuna qui s'exprimait au cours de l'émission «Qu'entre nous soit dit» diffusée jeudi 16 avril 2020 sur YouTube, a prévenu que cette plainte n'est pas une blague.

«S'il ne va pas fouiner dans le passé [Félix Tshisekedi nldr], nous peuple nous allons fouiner dans le passé. Cette lutte est la

lutte du peuple congolais. Dans le cadre de l'éveil patriotique, nous allons déposer une plainte bientôt contre Joseph Kabila et toute sa bande. Les avocats sont aussi, même des avocats étrangers sont aussi ici, c'est pas une blague. Jacob Zuma est en train d'être jugé, Sarkozy a été jugé et il était président», a-t-il déclaré.

Le président du club de football Renais-



sance du Congo accuse l'autorité morale du Front commun pour le Congo d'avoir détruit la République démocratique du Congo durant

ses 18 ans de règne.

«Joseph Kabila a détruit la RDC. Il a laissé le pays comme une épave», a déclaré le président national de l'Alliance mondiale des églises chrétiennes, (AMEC).

Pascal Mukuna annonce également que dans le cadre de l'Éveil patriotique, des actions de terrain seront menées au moment opportun pour mettre hors d'état de nuire tous les dignitaires de l'ancien régime qui se sont compromis.

Jephté Kitsita

Justice

La requête de mise en liberté provisoire de Kamerhe rejetée en appel

Vital Kamerhe reste en détention préventive à la prison centrale de Makaka à Kinshasa, a décidé mercredi 15 avril le juge d'appel.

Le Tribunal de grande instance de Kinshasa-Matete a rejeté la requête de mise en liberté provisoire du directeur de cabinet du président de la République.

Par son jugement en chambre de conseil, le juge dit se fonder sur d'indices sérieux de culpabilité de Vital Kamerhe pour le maintenir en prison.

Le président de l'UNC est poursuivi pour détournement des deniers publics,

notamment des fonds affectés à la construction de logements sociaux.

Le conseil du directeur de cabinet du Chef de l'État, constitué d'une vingtaine d'avocats, avait plaidé pour la relaxation provisoire de son client.

Ce conseil insistait sur le fait qu'il n'existait pas d'indices sérieux de sa culpabilité et que sa liberté ne constituait aucun risque de fuite.

Le tribunal de grande instance de Kinshasa-Matete avait pris l'affaire en délibéré, promettant de répondre à la plaidoirie ce mercredi. C'est ce qui vient d'être fait.

Radio Okapi

Kinshasa/Lutte contre Coronavirus

Le confinement d'autres communes inévitable

«Le confinement d'autres communes, en dehors de la Gombe s'avère, à ce stade, inévitable», affirme le porte-parole du gouvernement provincial de la ville de Kinshasa Charles Mbutamuntu.

Sur TOP CONGO FM, il a indiqué que «c'est juste une question d'approche qu'on va adopter. Le confinement ayant démontré son efficacité à travers le monde, il est inévitable. On va certainement passer au confinement d'autres communes».

Le Conseil de sécurité se réunit bientôt

«Nous avons prévu de tenir une réunion du Conseil de sécurité qui n'a pas pu avoir lieu» ce jeudi.

Le porte-parole du

gouvernement provincial de la ville de Kinshasa par «d'exigences sociales qui ont fait que le gouverneur soit indisponible».

Il rassure tout de même que «nous avons été informés de toutes les recommandations qui ont été faites par le docteur Muyembe. Ce qui est vrai, nous sommes en train d'y travailler. Les autres mesures dont le port de masque devrait être complémentaires».

Pour l'instant, seule la commune de la Gombe, considérée comme l'épicentre de la pandémie, est confinée.

Avec 13 nouveaux cas déclarés mercredi soir, la RDC compte désormais 267 cas dont 22 décès et 23 guéris.

Barick Bwematelwa

Dans une adresse à la nation relayée par la radio Top Congo FM

Martin Fayulu : «100 jours et 15 millions, la responsabilité de Félix Tshisekedi engagée»

Celui qui se considère toujours comme «président élu» au sortie de la présidentielle de 2018, Martin Fayulu, s'est prononcé sur les ondes de la radio Top Congo FM, en lien avec l'actualité brûlante de l'heure au centre de laquelle se trouve le directeur de cabinet du chef de l'État, Vital Kamerhe.

D'entrée, il indique que *«la confiscation de la souveraineté du peuple a montré ses limites. On ne bâtit pas un pays sur base du mensonge. Chaque mensonge contracte une dette à payer à la vérité. Assurément la question de la chose publique demeure la dernière préoccupation des alliés qui ont planifié et exécuté l'escroquerie électorale de décembre 2018»*.

Dans une adresse à la nation, Martin Fayulu affirme *«que nul ne soit dupe, la responsabilité personnelle de Monsieur Félix Tshisekedi est aussi engagée dans la gestion de son programme de 100 jours (pour lequel son directeur de cabinet de trouve à la prison centrale de Makala) et dans le dossier de 15 millions de dollars. La responsabilité politique ne se délègue pas»*.

Avec les interpellations des patrons d'entreprises commis à l'exécution des travaux du pro-



gramme d'urgence du chef de l'Etat et de Vital Kamerhe accusés de détournement de deniers publics, *«j'enjoins donc tout un chacun à rester vigilant pour que les procédures en cours sur les nombreux détournements qui ont émaillé le pays ces dernières années aboutissent sur des sanctions exemplaires»*.

Martin Fayulu appelle principalement donc à «un audit digne de ce nom qui doit être effectué à la CENI et pour que messieurs Nanga et Basengezi s'expliquent sur l'utilisation de plus d'un

milliard de dollars dépensés pour les élections de 2018».

Pour lui, *«dépouiller les caisses de l'État à faire le juridisme, (c'est un) comportement irresponsable, insouciant et témoigne d'un grave manque de sérieux. C'est pourquoi, peuple congolais, très chers compatriotes, aujourd'hui plus que jamais, préparons-nous à récupérer notre souveraineté»*.

Coronavirus tue

Martin Fayulu rappelle donc à la population

que *«le Covid-19 tue. La meilleure protection que nous avons c'est l'application des mesures barrières édictées par l'OMS: portez des masques, sinon protégez-vous à l'aide d'un foulard, d'un morceau de tissu, ou autres moyens pratiques»*.

Raison pour laquelle, ajoute-t-il *«dans cet élan, j'en appelle au génie créateur des Congolais pour la fabrication des masques, la production du gel hydroalcoolique et autres outils de protection»*.

Dieumerci
Lusakumunu

Etienne Batangu Mpesa, un des pionniers de la recherche pharmaceutique en RDC

A la pointe du secteur de la recherche pharmaceutique en RDC, Etienne Batangu Mpesa est le premier pharmacien congolais ayant obtenu l'autorisation de mise sur le marché et il a été tour à tour président de l'Association de pharmaciens congolais et de la Commission nationale pharmaceutique de la RDC.

Président du Centre de recherche pharmaceutique de Luozi, il mène des recherches sur la quercétine, une molécule qui soigne le corona virus.

Né en 1942 dans le territoire de Luozi, Batangu Mpesa Etienne a fait des humanités pédagogiques à Kimpese avant de s'inscrire à l'Université Lovanium en 1965 à la Faculté de médecine et deux ans plus tard, étant motivé par les plantes, il va s'orienter vers la faculté de la pharmacie et il nourrissait, déjà l'époque, l'envie de travailler comme pharmacien dans son terroir de Luozi. Et d'ailleurs cela lui a valu de la part de ses collègues le surnom du pharmacien de Luozi.

Terminant ses études de pharmacien en 1971, sous le drapeau en tant que milicien enrôlé dans l'armée, il va débiter sa carrière de pharmacien comme sergent de réserve et professeur à l'Ecole d'Assistant pharmacien de l'Institut d'enseignement médical, (IEM) de 1971-1972 et comme directeur de cette même école de 1972 à 1977.

Pour parfaire sa formation, Batangu Mpesa va bénéficier d'une bourse postuniversitaire de l'Université de Montpellier en France dont il décline l'offre préférant l'université de Montréal au Canada.

Entretiens, dans le cadre de la corporation de pharmaciens, il a tour à tour occupé les fonctions de secrétaire-adjoint durant deux ans, de vice-président, deux ans également et de président de l'Association des pharmaciens



zaïrois durant trois mandats jusqu'à son voyage du Canada. Dans le souci de la création d'un Laboratoire national de contrôle de médicaments et Bromatologie (denrées alimentaires) dans le cadre du projet de l'OMS de 1973, Il a bénéficié d'une bourse pour diriger ce laboratoire après sa formation.

Après ses études à l'Université de Montréal de 1977 à 1980, il retourne au pays avec son diplôme de maîtrise en sciences pharmaceutiques, option Analyses et contrôles des médicaments mais le projet pour lequel il était parti en formation n'a jamais vu jour jusqu'à présent. Avant son retour, il avait animé en février 1980 une conférence-débat sur « *la contribution de la pharmacie moderne à la médecine traditionnelle* » à l'Université de Sherbrooke à Québec sous ma modération du Dr Mbikay, un de ses condisciples de l'Université de Lovanium et de celle de Montréal, qui est un des membres de l'équipe qui a trouvé la molécule de quercétine pour soigner les malades atteints du corona virus.

A la place de croiser les

bras ou reprendre ses fonctions au sein de l'école ou de l'administration, notre praticien ouvre son propre centre de recherche pharmaceutique à Luozi en 1980 et se lance dans la recherche principalement sur les plantes médicinales locales.

Après quelques années de recherche, il va produire son premier médicament en 1984, le Manadiar à base de plantes médicinales locales et il est le premier pharmacien congolais à élaborer et à obtenir une autorisation de mise sur le marché. Cet anti diarrhéique est également un vermifuge efficace qui soigne également les maux de ventre, les vomissements et les hémorroïdes.

En 1999, il va lancer son deuxième produit le Manalaria, un antipaludique qui est toléré par les femmes enceintes et les nourrissons et cela sans effets secondaires depuis sa mise sur le marché.

En juillet 2003, après la visite du Centre de recherche pharmaceutique de Luozi, l'ancien ministre de la Santé Mashako Mamba dira de lui : « *c'est homme est un savant* » et cela a été également con-

firmé par le professeur Emile Bongeli lorsque les adeptes de Ne Mwana Nsemi s'étaient pris à lui à Luozi et c'est ce qui avait poussé les autorités à interdire le Bundu dia Kongo de fonctionner en tant mouvement politico-religieux.

Juste après son passage à Luozi, Le ministre Mashako va le nommer président de la Commission nationale pharmaceutique qui malheureusement n'a jamais fonctionné selon les prescrits.

Présentement, il est en train d'expérimenter une molécule pour combattre le corona virus, qui, si elle s'avère concluante, sera mise à la disposition du public. C'est la même molécule que l'équipe de recherche de l'Université de Montréal propose pour guérir les patients atteints de ce virus. De son côté, Batangu Mpesa travaille sur cette molécule depuis près de 40 ans et ses deux produits phares sont à base de cette molécule, la quercétine.

Hormi la fabrication de médicaments, le chercheur va aussi organiser des symposiums à Luozi sur la pharmacopée et la phytothérapie et animé des conférences sur la promotion de la pharmacopée locale.

Divers prix lui ont été décernés dans le cadre de ses travaux entre autres lauréat du Premier prix de meilleur chercheur en médecine traditionnelle dans le cadre de Grand Prix de la Deuxième République avec Manadiar et Lauréat du Grand Prix de l'innovation du chef de l'État avec le Manalaria en 2016.

Il a été membre de la Conférence souveraine et du Haut conseil Parlement de transition, député du gouvernement de Transition et président du Groupe parlementaire Kongo. Il a aussi occupé les fonctions de président de l'Université Kongo de 2013 à 2018.

Herman BANGI BAYO

Marée haute / Matraquage au sommet

La famille Kamerhe pèse en «millions» de dollars volés !

L'argent du Congo devenu un jouet. «Massaro» crée un château de dollars dans sa maison. Le braqueur de la République est-il en train de se coacher au vol de deniers publics et sur le braquage de la RDC ?

Qu'on nous parle encore d'un acharnement. Trop c'est trop. Ils se croyaient intouchables ou quoi ? En plus, ce genre de photo, montre bien comment Daniel Dingi Shangalume alias «Massaro» nargue le peuple congolais.

Le Congolais vit avec 1 dollar par jour ! Pendant que les militaires et policiers touchent 120 000 FC, les fonctionnaires moins de 170 000 FC, les enseignants 250 \$, les magistrats 500 \$, les assistants de L'université 300 \$.. La famille Kamerhe pèse en mil-

lions de dollars volés des fonds publics. Elle est jouisseuse de la République, alors que la majorité de Congolais crève la dalle.

Alias «Massaro», le neveu de Vital Kamerhe se tape des millions de dollars... Il est écoeurant de voir Vital Kamerhe et sa famille jouer avec l'argent public du peuple congolais. Daniel Dingi Shangalume, le neveu de Vital Kamerhe, un ex-berger, gardien des vaches au Burundi, joue au nouveau riche au Congo avec l'argent du peuple congolais. Certains membres de l'Unc crient au complot et aux loups-garous contre VK, mais peuvent-ils expliquer aux Congolais d'où viennent ces millions dont ce petit siphonneux ex-berger devenu riche joue avec ? Inacceptable et révoltant

alors que les Congolais manquent de tout.

Recherché, Daniel Dingi Shangalume alias «Massaro» serait en fuite. Papillon volant toujours positionné dans des postes monétaires, le crapuleux est le directeur du cabinet de Madame Amida Shatur Kamerhe. La République démocratique du Congo est sur une piste sérieuse pour retrouver les 37 millions qui auraient disparu du circuit bancaire après retrait cash par le Libanais Samibo au guichet de Rawbank.

La justice congolaise a mis la main, sur le petit frère de Kamerhe. Pacifique Kahacha Rubugemana, est transféré à la prison de Makala pour détournements d'une somme de 120 millions de dollars dans les programmes de 100 jours. Pacifi-

que est le cousin de Vital Kamerhe et cadre de l'Unc. Il est psychologue issu de l'université de Kigali. Il est marié est marié à Pélagie Bizimana, secrétaire au ministère de l'énergie de la RDC.

Pania Mutombo n°284, le siège social de l'entreprise Kaser 3D d'Hamida qui a bénéficié du paiement de plus de 500.000 \$ pour l'entretien du stade de Martyrs, la Cité de l'UA, le Palais de la N'sele et le Palais de Nation, est un taudis qui n'a rien d'un siège d'une entreprise.

Dans ce braquage de la République, une entreprise dénommée «Trade Plus» a perçu 10 millions des dollars, alors que c'est un magasin de quincailleries.

Bientôt la prison de Makala deviendra Kamerheland !

Mediapart

Corona, un casse-tête kinois

Pas besoin d'être orfèvre en économie pour savoir qu'un investissement crée plus d'emplois directs qu'indirects. A l'opposé, le Covid-19 fait plus de victimes indirectes ou collatérales que de victimes directes.

Pour ne prendre que le cas de Kinshasa, force est de constater que certes le drame humain est, hélas, déjà au rendez-vous. A l'évidence, on n'en a pas fini avec la comptabilité macabre. Officiellement, 287 cas recensés, dont 23 déjà morts. Chiffre tout aussi regrettable que considérable. La vie étant sacrée.

Ces morts risquent, cependant, de n'être considérés que comme la partie visible de l'iceberg. Tant dans cette mégapole abonnée, mieux scotchée depuis des lustres à la débrouillardise, tous les pans de l'informel s'effondrent chaque jour qui passe. Si on était Outre-Méditerranée ou Outre-Atlantique, on aurait dit «tout se fond comme neige au soleil».

Derrière ce rétrécissement comme peau de chagrin de l'informel, des hommes et des femmes, des familles entières voient le ressort de leur survie se déliter sous leurs yeux. Lesquels ne leur servent qu'à pleurer.

Des candidats à la mort par centaines de milliers, voire par millions dans cette ville tentaculaire qui compte 12 millions d'âmes environs ! Des morts en sur-sis qui ne rentrent pas, il est vrai, dans les statistiques officielles des victimes du Covid-19. Pourtant, c'est bien l'onde de choc du coronavirus qui produit ses effets dévastateurs - dans tous les sens du mot - à travers tout Kinshasa. Une ville qui survit de jour comme de nuit, soit 24 h sur 24 au rythme de l'informel.

Fermeture de quantité d'activités imposées par l'impératif de survie, quarantaine, confinement, état

d'urgence et peut-être bientôt couvre-feu ... Autant de mesures salutaires pour, au minimum, casser la chaîne de transmission du virus. Seulement voilà ! Wans la capitale de l'informel, cette vertu frappée du sceau du bon sens a comme vice de briser la chaîne de survie. Nous voici par euphémisme dans un jeu à somme nulle. Des mesures pour sauver des vies qui tuent involontairement la vie.

Décidément, le coronavirus est un véritable casse-tête...kinois.

José NAWAJ

Les juges sont les artisans du grand coup de balai de Tshisekedi

C'est une décision sans appel : la Cour constitutionnelle a estimé qu'en décrétant l'état d'urgence, en raison de l'épidémie de coronavirus, le président Félix Tshisekedi n'avait pas enfreint la loi. Alors qu'en janvier 2019, la plus haute instance du pays avait été soupçonnée de pencher en faveur du « camp Kabila », le collectif de hauts magistrats a cette fois donné raison au président, déjouant ainsi une manœuvre qui aurait pu mener jusqu'à sa destitution. En effet, en accord avec Jeanine Mabunda, la présidente de l'Assemblée, Alexis Tambwe Mwamba, l'ancien ministre de la Justice aujourd'hui président du Sénat, avait décidé de réunir les deux Chambres en congrès extraordinaire. L'objectif avoué était de débattre de la légalité de l'état d'urgence, mais, disposant d'une majorité écrasante dans les deux Assemblées, le FCC (Front commun pour le Congo) plate forme soutenant l'ex président Kabila, aurait pu aller beaucoup plus loin et voter la destitution de l'actuel chef de l'Etat. Malgré les protestations de l'UDPS, le parti de Tshisekedi, il était déjà question de désinfecter à grands frais le Palais du Peuple afin que les représentants de la nation puissent s'y réunir. Si manœuvre il y avait –ce qui est fort probable– elle a échoué, et

le chef de l'Etat, cantonné dans sa résidence de la N'Sele où il a reçu les présidents des deux Chambres, est sorti renforcé de l'épreuve.

En réalité, la manœuvre visait moins à contrer l'état d'urgence, sanitaire ou non, qui va donc être maintenu que de paralyser l'extraordinaire coup de balai qui, en pleine épidémie, envoie devant les juges ou à la prison de Makala de très hauts personnages, jusqu'à présent réputés intouchables. Directeurs d'entreprises privées, anciens premiers ministres comme Augustin Matata Mponyo ou Bruno Tshibala, ministres de l'enseignement et de la santé publique, épouse de hautes personnalités comme Amida Shatur – épouse Kamerhe – ainsi que sa sœur, Lydie Omanga, porte parole de la présidence, gouverneur de la Banque centrale du Congo, DG de la Foner (fonds d'entretien des routes), la liste de ceux qui sont convoqués pour des auditions est exhaustive et certaines auditions pourraient déboucher sur des mandats d'arrêt provisoire. Même en province, le couperet tombe : à Goma, l'homme d'affaires Modeste Makabuza, « Mode », directeur de la société SOCOC et importante personnalité de la place, a été mis aux arrêts. Il faut dire que, dans un pays où la capitale Kinshasa ne dispose

même pas de 50 respirateurs pour 10 millions d'habitants, la hauteur des fonds évaporés laisse pantois une opinion cependant blasée : Vital Kamerhe, l'ex directeur de cabinet de Tshisekedi, le premier à ouvrir la voie vers la prison de Makala, doit s'expliquer sur la disparition de 470 millions de dollars ! Un pactole qui aurait dû financer, sans appel d'offres, de grands travaux d'infrastructures, dont des aménagements routiers, des logements sociaux, des écoles...

Si le détournement devait se confirmer, -ce que l'intéressé nie avec énergie- cette somme colossale aurait en réalité été destinée à financer la campagne électorale de Vital Kamerhe au cas où il se serait porté candidat aux élections présidentielles de 2023. Ce que prévoyaient les accords ayant permis de créer la coalition Cap pour le changement, conclus entre l'UNC, le parti de Kamerhe et l'UDPS de Tshisekedi.

Même si la Cour constitutionnelle a déjoué le premier piège, la lutte contre la corruption, présentée comme l'objectif numéro un de Félix Tshisekedi, rencontrera encore bien des obstacles : Kamerhe et son parti sont demeurés populaires dans l'Est du Congo où les manifestations de soutien sont nombreuses et nombreux sont ceux qui

croient encore que l'intelligence politique du directeur de cabinet, sa longue expérience du pouvoir, l'auraient empêché de se lancer dans une telle aventure. En outre, les « intouchables », bien ancrés dans le système, ont encore les moyens de se défendre, sur le plan judiciaire ou autrement.

De plus, on ignore toujours la position de l'ex-président Kabila, dont les proches et les alliés politiques ont, tout au long de son mandat, été accusés de détournements monumentaux et il ne faudrait pas négliger non plus les complices étrangers de tant de malversations. Cependant, des pays voisins, comme le Kenya, ont déjà salué l'initiative tandis que le Rwanda et l'Angola conseillaient la prudence sinon la clémence à l'égard de Kamerhe, un haut dignitaire de l'Etat, un homme politique d'envergure. Quant à la population congolaise, d'autant plus attentive à la politique qu'elle se trouve confinée et qui a dépassé le premier moment de surprise ou de doute, elle soutient largement, via la presse ou la société civile, ce « grand nettoyage ». D'autant plus que, s'il est mené à terme, il marquera, soixante ans après l'indépendance, la fin d'une époque.

Colette Braeckman –
le Soir

La pharmacopée comme piste de solution

Au moment où l'Afrique est engagée dans une lutte acharnée contre la propagation du Covid-19 communément appelé Coronavirus, qui a abouti ces dernières semaines à la prise de mesures par les différents gouvernements pour l'en-diguer, des réflexions sont menées sur les solutions thérapeutiques à envisager. Une réflexion qui, selon l'enseignant-chercheur Dr Guy Stéphane Padzys de l'Université des Sciences et Techniques de Masuku, devrait également être diligentée dans le domaine de la pharmacopée car les « *plantes médicinales peuvent être une alternative complémentaire au problème actuel* ».

Selon cet enseignant-chercheur, la mondialisation a permis la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information. De ce fait, elle a permis également l'amélioration d'une grande partie de la qualité de vie de l'humanité. Mais au-delà des avantages, la mondialisation a entraîné des déséquilibres majeurs liés à des modifications sociales et environnementales au cours de l'histoire (révolution agricole, guerres et commerce, voyages et grandes découvertes, révolution industrielle...). Ces différentes conditions sont favorables à l'émergence des pathologies à grande échelle donc des pandémies.

L'Afrique subsaharienne subit de plein fouet le déséquilibre environnemental causé par la mondialisation et se voit également impliqué par une pandémie majeure le Covi-19 après le VIH.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne en général et le Gabon en particulier, il a souligné que la plupart des malades ont difficilement accès aux soins dans cette partie de la planète. Dans les pays en développement, il est une difficulté supplémentaire, à savoir la modicité des moyens dont disposent les planificateurs sanitaires.

Du fait des difficultés d'accès aux structures sanitaires d'une part, et des croyances coutumières d'autre part, il a fait le constat selon lequel la majeure partie des malades dans les pays en développement ont recours exclusivement ou partiellement à la médecine traditionnelle. Dans la plupart de ces pays, 75 à 80% des populations dépendent étroitement de la médecine traditionnelle et plus spécifiquement des préparations à base de plantes médicinales locales.

Le but de sa réflexion est de préciser que les plantes médicinales peuvent être une alternative complémentaire au problème actuel. En effet, le Gabon et le bassin du Congo en général regorgent de nombreuses espèces forestières qui ont montré un intérêt scientifique majeur.

C'est le cas d'*Enantia chloranta*, « moamba jaune » en langue vernaculaire gabonaise. Cette plante possède, a-t-il ajouté, des composés actifs avec large spectre d'action thérapeutique.

Les proto-berbérines (alcaloïdes) présent dans la plante ont montré une activité non seulement antivirale, mais aussi anti-bactérienne, anti-inflammatoire, anti-fongique, anti-diarrhéique.

En conclusion, il a estimé que ces données non exhaustives sur les plantes médicinales montrent à suffisance que l'Afrique et le Gabon en particulier peut proposer également des alternatives thérapeutiques à cette pandémie émergente.

Gabonmediatime



Coronavirus/Bon à savoir

Fumigation : traitement par inhalation de vapeurs

Mode opératoire

Prenez une masse de 20 feuilles fraîches de chacune des 3 à 5 de plantes suivantes : manguier, avocatier, safoutier, papayer, goyavier, eucalyptus, citronnelle, citronnier, etc.

Les bouillir dans 5 litres d'eau à 100° Celsius, récupérez deux verres d'eau de la solution et versez le tout dans un bassin ou

sceau. Assis sur un tabouret, le bassin entre les deux pieds et couvrez-vous pendant 30 à 40 minutes en remuant la mixture avec une spatule (grande cuillère en bois) en inhalant les vapeurs de l'eau chaude.

Ajoutez 5 litres d'eau dans l'eau de la cuisson puis lavez le corps pour se débarrasser des toxines et déchets ainsi dégagés par la transpiration. Boire ensuite les deux

verres mis à l'écart pour se réhydrater.

Ce procédé permet généralement un dégagement des voies respiratoires et combat également la fièvre, la grippe, le rhume, la toux, la fatigue, etc. C'est un moyen d'atténuation d'agressivité virale par l'effet de la chaleur.

C'est aussi un remède pour l'entretien et le maintien du corps. Il s'agit de profiter des vertus thérapeutiques de ces diverses plantes médicinales de la pharmacopée locale qui ont fait leurs preuves.

Covid-19

Port de masque obligatoire et couvre-feu de 20h à 5h, recommandation du Pr Muyembe

Le coordonnateur du Comité technique multisectoriel de riposte contre le Covid-19 suggère «le port obligatoire des masques pour tous en milieux publics et un couvre-feu de 20h à 5h pendant l'État d'urgence».

Le Pr Jean-Jacques Muyembe a fait cette recommandation lors de la réunion d'évaluation de la stratégie de lutte contre le coronavirus, présidée, le jeudi 16 avril par le directeur adjoint du cabinet du chef de l'État, Désiré-Cashmir Kolongele à laquelle ont pris part les ministres du Budget et de la Justice.

Le Pr Muyembe a indiqué à ses interlocuteurs, que «l'épidémie importée s'est terminée avec la fermeture des frontières, mais celle contractée localement s'intensifie avec un taux exponentiel moyen de 15 personnes par jour à Kinshasa».

Par conséquent, le coordonnateur de la cellule de riposte appelle à «la prorogation de l'état d'urgence, mais aussi à l'adoption des mesures supplémentaires».

Une note technique des mesures à prendre a été remise au chef de cabinet adjoint. Celui-ci devrait la faire



parvenir au président de la République.

Déjà, «les dossiers des techniciens de laboratoire non-mécanisés de l'Institut national des recherches biomédicales (INRB) seront traités en urgence», a promis le ministre du Budget. «Des listes lui seront transmises incessamment».

La RDC s'approche peu à peu de la barre de 300 cas confirmés de Coronavirus (267, selon les derniers chiffres de l'INRB).

«Le nombre de décès connaît, tout de même, un ralentissement du fait de l'amélioration de la prise en charge», a affirmé, sur Top Congo FM, sur le Dr Kayembe, président de la Commission prise en charge du secrétariat technique multisectoriel de riposte contre le Covid-19.

Eric Lukoki

Après dix ans de perception ininterrompue de go pass

La RVA se dit incapable de payer les agents ce mois d'avril



La direction générale de la Régie des voies aériennes (RVA), sous la houlette du DG Abdallah Bilenge, a informé la délégation syndicale de son «incapacité à garantir» les salaires du mois d'avril 2020.

En réaction, l'Intersyndicale, saisi par la délégation syndicale, vient de désapprouver cette décision de la direction générale de la RVA et lui tient «seul responsable» de cette prise de position qui ne l'engage ni de près ni de loin.

«Étant donné que sous votre direction et depuis plusieurs années, nous n'avons quasiment eu, et ce en violation de l'article 263 du Code du Travail, aucune réunion sérieuse relatant de façon claire et détendue la réalité des chiffres de la RVA que vous diri-

gez depuis près d'une décennie en toute quiétude, avec l'accompagnement des syndicats frisant parfois la complaisance, dans la paix, de façon responsable, nous vous tenons pour seul responsable de votre prise de position et vous informons quelle ne nous engage ni de près ni de loin et qu'à la fin de ce mois les travailleurs attendrons bel et bien leurs salaires, sans plus», écrit l'Intersyndicale dans sa correspondance datée du 14 avril adressée au directeur général de la RVA.

Après dix ans de perception interrompue de go pass, il étonnant, voire suspect que la RVA se déclare incapable d'honorer ses engagements d'autant que cette taxe a généré des millions de dollars dont la destination et l'utilisation posent encore problème. avec Actualité.CD

Édito

Début du renouveau ! (suite de la une)

Tout semble accabler Kamerhe devant des questions auxquelles il n'a pas pu donner des réponses convaincantes, sans bien évidemment apporter la moindre preuve du contraire. Ses proches, no-

tamment son épouse et sa famille et bien au-delà de ce cercle, ont dû bénéficier de ses largesses, il en de même des personnes non qualifiées de son obédience. C'est en somme un détournement des deniers publics au détriment du trésor public qui a vu s'échapper des caisses des sommes faramineuses ayant servi à engraisser une catégorie d'individus évoluant jusque-là comme des intou-

chables privilégiés. Un banquier et quelques chefs d'entreprises visées dans ces contrats y sont passés.

Est-ce la fin de l'impunité ? Ce serait très tôt de s'y prononcer ! Voilà que la scabreuse affaire de rétro-commissions qui avait brûlé les lèvres il y a quelques mois lui retombe sur la tête. A tout prendre, cela marque en fait le «renouveau» de la justice dans la lutte contre l'impunité des

élites. Le pli étant pris, dans cet élan la justice ne va nullement s'arrêter en si bon chemin. Plusieurs noms sont cités au passage et les semaines à venir donneront assurément du blé à moudre. En somme, le parquet recherche tous les indices afin de pouvoir nettoyer les écuries en faisant simplement appliquer la loi. Qui pollue, paie !

EIKB65 (Remake)

Des audits sur l'exécution de tous les grands projets

Le président Félix Tshisekedi vient de faire de la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics son cheval de bataille et a promis de démanteler tous les réseaux maffieux. De la parole à l'acte, les récentes interpellations des mandataires publics et des opérateurs privés ainsi que celle de son directeur de cabinet est un signal fort de sa volonté de passer à la vitesse supérieure. Mais l'opinion souhaite que ces interpellations diligentées concernent aussi tous ceux qui ont eu à piloter certains projets majeurs dont l'exécution a été hypothéquée à l'instar de Bukanga Lonzo, Fibre optique, construction de 1000 écoles, etc.

Depuis belle lurette, la RDC est placée dans le peloton de tête de pays où la corruption, la concussion, la fraude, le détournement de deniers publics sont érigés en mode de gestion sans que leurs auteurs ou bénéficiaires ne soient incarcérés ou simplement inquiétés. C'est l'un des pays où un mandataire de l'Etat, un haut fonctionnaire ou un ministre n'ont jamais été arrêtés pour détournement ou corruption. Cela a été fustigé depuis l'époque du Marechal Mobutu qui, suite à l'ampleur du phénomène, était contraint d'ironiser : *yiba ndambo, tika ndambo* (vole un peu laisse un peu). De mémoire de Congolais, à quelques rares exceptions, on se souvient plus de personnes ayant été interpellées pour avoir trempé dans les caisses de l'Etat ou s'être livrées à la fraude ou la corruption.

La dernière mission

du Fonds monétaire international, l'Union européenne et la société civile ont planché sur l'ampleur de la corruption en République démocratique du Congo qui fait perdre chaque année à la nation entre 15 et 20 milliards de dollars, alors que le budget national tourne lui en moyenne autour de 5 milliards de dollars. Cela a été corroboré par le rapport de l'ancien conseiller spécial du président Kabila, le professeur Luzolo Bambi.

Beaucoup de scandales financiers ont vu leurs auteurs simplement mis à l'écart ou libérés après un bref séjour en prison et ensuite parader à travers les rues de la ville sans avoir remboursé un kopeck au trésor public. Et d'ailleurs, cette catégorie de personnes étaient protégées par des magistrats véreux dont certains ont été radiés de la magistrature.

L'existence de ces réseaux maffieux a fortement grevé les finances publiques en privant l'Etat de ressources substantielles pour le développement du pays.

Le président Felix Tshisekedi s'est dit, lors de son allocution au Parlement réuni en congrès, être au courant de ces pratiques et a promis de démanteler ces différents réseaux pour faire renaître la confiance à l'endroit du peuple congolais et de partenaires de la RDC.

En attendant la création d'une structure judiciaire, voire d'une juridiction spécialisée dans la lutte contre la corruption, la fraude fiscale, le blanchiment des capitaux ainsi que le détournement des deniers publics, le chef de l'Etat a enjoint au gouvernement de mettre en place

des structures appropriées devant, de manière permanente, s'atteler à cette tâche indispensable et de multiplier les efforts afin de renforcer les mécanismes de vérification, de contrôle et de surveillance dans les secteurs enclins.

Le président l'a lui-même souligné en ces termes : « La RDC est parmi les pays les plus corrompus du monde. Mais vous n'avez jamais un seul procès qui met en cause les corrompus et les corrupteurs. » « Soit la justice n'est pas prête, soit elle n'a pas l'expertise », souhaitant la mise en place d'une véritable « agence de lutte anticorruption » en lieu et place de l'« agence pour le changement des mentalités » qui ne produit aucun effet.

Ainsi, la lutte contre ce fléau contribuera à l'amélioration du climat des affaires, gage de l'afflux massif d'investisseurs.

Le pays trop longtemps saigné, d'aucuns souhaitaient voir le président de la République diligenter des audits sur bon nombre d'importants investissements que le Trésor public a financés mais qui ne sont pas allés à leur terme. Pour ce, les différents responsables devraient rendre compte des montants décaissés et des travaux réalisés.

Conditionnant leur soutien à la lutte contre la corruption, les partenaires bilatéraux et multilatéraux attendaient aussi voir le président de la République passer en actions sans quoi leur engagement d'accompagner la RDC se limiterait aux promesses et aux bonnes intentions.

Les récents événements des arrestations des mandataires des entrepri-

ses de l'Etat et du directeur de cabinet du chef de l'Etat ainsi que celle des prestataires de services viennent reconforter l'opinion publique sur la volonté du président de la République à combattre ce fléau et à assainir les finances publiques afin de lui doter des moyens susceptibles de relancer l'économie nationale.

En effet, dans ce combat le président de la République ne doit pas s'arrêter au milieu du gué mais plutôt franchir la rivière en mettant sur la table tous les dossiers ayant fait l'objet de suspicions afin d'engager ou de décharger les responsabilités des uns et des autres.

Les deniers de l'Etat reviennent au peuple congolais et tous ceux qui les ont indûment détournés doivent en répondre même s'ils ne sont plus aux affaires et ils ne doivent bénéficier d'aucune imprescriptibilité, de faveur ou de grâce présidentielle.

Un travail a été fait en amont par l'ancien conseiller spécial du président Joseph Kabila, Luzolo Bambi et le chef de l'Etat peut s'y référer pour interpellier tous ceux qui se sont livrés dans la corruption et les détournements.

Tous les projecteurs sont actuellement braqués vers la Cité de l'UA pour voir jusqu'où ira le président de la République face à sa promesse de démanteler tous les réseaux maffieux sans exception aucune et que cela ne se limite pas aux faits d'annonce mais démontre une volonté ferme de combattre ce fléau qui gangrène le développement du pays.
Herman BANGI BAYO

Pensée du jour, pensée d'un jour

Le pouvoir est éphémère, lui qui ne sert en principe qu'à servir.

Que ceci donne lieu à réhabiliter dans la conscience sociale, la fonction éthique et technique, plutôt que de s'engouffrer, dans une mentalité, politique de maintien dans l'orbite d'un sous-développement autodestructeur.

Tout comme la mauvaise herbe qui pousse au galop, les enchanteurs politiques existent, (d'ailleurs grâce à nous) survivent et nous maintiennent en condition naturelle d'hypnose, s'appuyant sur notre rejet à la cohésion, à la cohérence, à la différence et finalement à notre manque criant de volonté.

Tant que ceci sera cela, nous serons voués à l'échec, à la déchéance, au chaos, au cercle vicieux d'une pauvreté intemporelle, commandée et contrôlée, par la réalité du «bac à crabe» dont il nous est tous possible de sortir.

«Le droit est droit, il n'est pas à droite», me disait mon regretté père, inquiet alors, de l'avenir du pays gangrené depuis toujours par l'Injustice, l'imposture, l'inconscience et que sais-je encore.

L'intelligence ne suffit plus autant recourir immédiatement à la sagesse d'en-haut et se servir à bon escient d'une justice à plein régime au service de l'équité dont le pays a besoin pour son équilibre.

Ne sommes-nous pas en quête d'éthique dans cet environnement grandissant des «kulunas» en cravate ? Dieu bénisse le Congo !

Yves Antoine Mbaki
Acteur communautaire

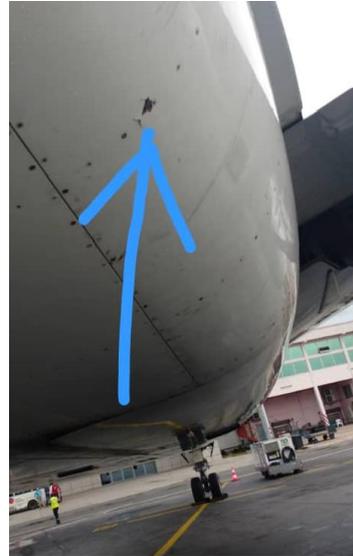
Arrêt sur image



Une image devenue virale que les réseaux sociaux montrant Daniel Massaro, un des membres collatéraux de la famille Kamerhe au cœur du détournement des fonds publics, exhibant une montagne des billets de dollars. Simplement choquant !

France-Congo

Brazzaville évite l'escalade au sujet du mitraillage d'un avion d'Air France



Le gouvernement congolais a sur un ton d'apaisement adressé une lettre aux autorités françaises dans laquelle il promet de faire « toute la lumière » sur cet incident.

Il n'y aura pas de volée de bois vert entre la France et le Congo, tout au moins pas cette fois-ci dans ce qu'il conviendrait d'appeler « l'affaire Air France ». En effet, les autorités congolaises ont opté pour le règlement de cette affaire à l'amiable en demandant simplement des excuses à la France.

La correspondance du ministre congolais des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, à son homologue français Jean-Yves Le Drian est sans équivoque.

« Je voudrais, en cette circonstance malheureuse, vous exprimer, au nom du gouvernement de la République du Congo, mes profonds regrets et vous assurer qu'une enquête a été ouverte par les services habilités afin de clairement établir les circonstances et les responsabilités », a-t-il indiqué.

L'on se souvient que le 11 avril dernier sur le tarmac

de l'aéroport international Agostinho Neto de Pointe-Noire, un Airbus A330 de la compagnie Air France a été pris pour cible par un élément de la gendarmerie nationale en service dans cette enceinte aéroportuaire.

S'il est vrai qu'aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée suite à cette attaque, l'on a pu voir des impacts de balles sur l'aéronef.

Le gendarme qui a été immédiatement placé en garde à vue fait l'objet d'une exploitation par les services de sécurité afin de s'expliquer sur les mobiles de cet acte.

Selon des sources proches de l'enquête, il est question de savoir si le tireur a agi seul, ou s'il a bénéficié d'une complicité notamment au sein de l'armée. L'avion attaqué avait été spécialement affrété par le gouvernement français pour ramener en France, les ressortissants de ce pays bloqués au Congo à cause de la pandémie du Covid-19 dont la propagation de la maladie a provoqué la fermeture des frontières dans la plupart des pays à travers le monde.

A.M.P.

Dossier Vital Kamerhe

«Tshisekedi avait plusieurs fois interpellé le Dircab sur ses pratiques»

«Tshisekedi avait plusieurs fois interpellé le Dircab sur ses pratiques» dans l'entourage du chef de l'État, les langues se délient

Quelques jours après l'arrestation de Vital Kamerhe, directeur de cabinet du chef de l'État, les langues se délient à la présidence de la République.

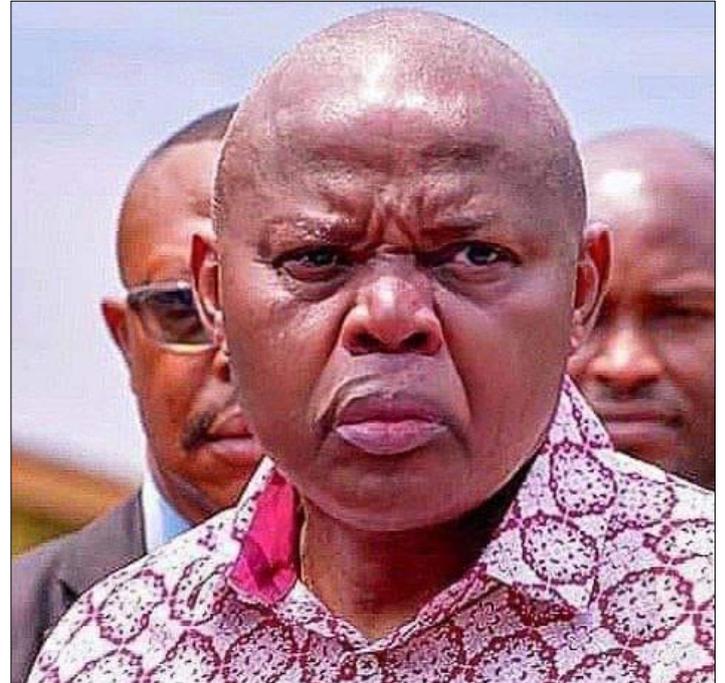
Dans l'entourage de Félix Tshisekedi, plusieurs collaborateurs désapprouvent les critiques négatives portées sur le président de la République par certains membres et cadres de l'UNC, parti de Vital Kamerhe, a-t-on appris.

« Nous assistons à cette saga judiciaire comme on en a vu d'autres. On n'a pas des points de vue à émettre. Que la justice fasse son travail. Seulement nous désapprouvons cette campagne qui vise à ternir l'image sacrée du président de la République », confie un membre du cabinet présidentiel qui a requis l'anonymat

Quelques heures après l'arrestation de Vital Kamerhe le mercredi 8 avril, ses partisans, quelques-uns de ses proches dont Selé Yemba, conseiller à la présidence, avaient dénoncé une campagne de diabolisation qui consistait à ternir l'image du président de leur parti afin de l'écartier de la présidentielle de 2023.

Une réaction « partisane qui s'écarte de la vision de l'instauration d'un État de droit voulu par le Cap pour le changement (CACH). », réplique-t-on dans le camp présidentiel.

« Ceci n'est pas une chasse aux sorcières comme on entend certains l'affirmer. C'est simplement le respect de l'État de droit voulu par la coalition CACH. Vital Kamerhe a été plusieurs fois remis à l'ordre par le chef de l'État dans le souci de rendre transparente la gestion des fonds alloués aux travaux des 100 jours. Malheureusement ces conseils n'ont pas visi-



blement porté des fruits », regrette notre interlocuteur.

« Après plusieurs rapports sur la disparition des grosses sommes allouées aux 100 jours, le président avait plusieurs fois interpellé le Dircab sur ses pratiques louches. Des

conseils lui ont été prodigués pour une gestion orthodoxe de ces fonds, malheureusement les choses sont allées autrement », indique une source proche de la présidence de la République.

Siméon Isako

Traqué par la Justice : Daniel Massaro serait déjà à Brazzaville !

Des informations en provenance de la Suisse des proches de Daniel Shangalume Nkingi, neveu de Vital Kamerhe, on apprend que le fugitif et recherché Shangalume Nkingi alias Daniel Massaro aurait traversé le fleuve et serait déjà à Brazzaville, la capitale du Congo Brazzaville. D'après cette source suisse du média en ligne, c'est Felly Misolina, un responsable de la Direction générale de migrations (DGM) affecté au beach Ngobila depuis plus de 20 ans maintenant, qui aurait facilité cette exfiltration.

Manque de tact ou de

stratégie ! Mais toujours est-il que le fugitif devait en principe faire déjà l'objet d'une surveillance étroite, vu l'exposition de son extravagance financière au grand jour. Certainement que son nom a été repris dans différents procès verbaux, mais le parquet a eu un train de retard, qui risque de coûter cher à la République, c'est-à-dire, la fuite d'un témoin clé dans l'affaire de détournement de l'argent public qui oppose le parquet au directeur de cabinet du chef de l'État, Félix Tshisekedi.

Tout l'espoir repose maintenant sur la coopération entre le Congo-Brazza et

Congo-Kinshasa pour que ce renégat soit appréhendé et remis aux autorités judiciaires pour qu'il réponde de ce à quoi, il est accusé. Ce dernier pourrait prolonger sa fuite vers Pointe-Noire étant donné que le confinement décrété au Congo-Brazzaville. Et de là, comme il a l'argent, il pourra se réfugier dans un pays de l'ouest de l'Afrique et se la couler douce.

D'après les dernières vidéos qu'il a pu tourner, il a clairement établi détenir de preuves que les faits et gestes de son oncle Vital Kamerhe à la présidence étaient chapeautés par un



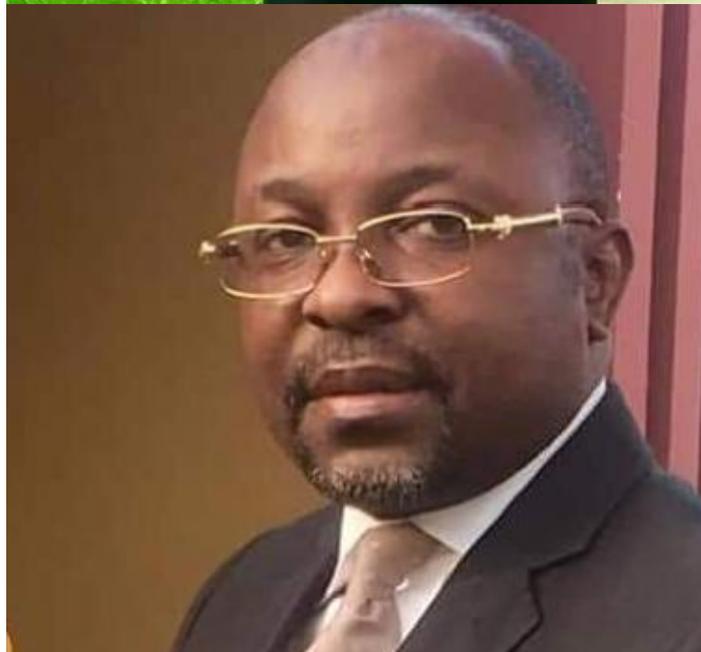
supérieur qu'il devra, lui mettre en accusation! Mais pourquoi fuir lorsque l'on détient de preuves qui peuvent disculper votre parenté ?

Que les enquêteurs ouvrent l'œil et le bon, comme disait Lwambo Franco : «Ba ndoki basili te!»

Nzakomba

Serge Kayembe Mwadia Mvita : promoteur, producteur et créateur d'événements

De retour d'un séjour à Paris en 1993 après un stage à Canal France, je suggère à Lutu Mabangu, alors directeur des programmes à Télé Zaïre, d'instaurer la formule de présentation des programmes par des speakers. L'idée l'a tellement enchanté qu'il a tout de suite adhéré à la proposition. Du coup, il fait engager deux jeunes gens Serge Kayembe et Thierry Pinzi. Et ça coule de sources. Les téléspectateurs découvrent ce duo de garçons qui changent un peu de ce qu'on avait l'habitude de voir. L'appétit venant en mangeant... Quelque temps après, il quitte le speakage et devient présentateur-vedette de Club des stars. Son parcours prendra sacrément du relief, au fil du temps, et en 2004, il est à la tête de la chaîne télé Couleurs TV appartenant à Zahidi Ngoma. Les violons ne se sont plus accordés, le voilà qui quitte et monte son propre média audiovisuel Baraka TV. Parallèlement à ses activités dans ce domaine, il monte le Festival international des étoiles (FIET) qui marche du tonnerre après avoir



connu, plusieurs éditions durant, la participation de nombreux artistes de renom notamment Magic System, Meiway, Salif Keita en plus de la crème de la musique congolaise. Sa trajectoire l'a également conduit au Parlement durant la législature de 2006. Élu de Lukunga et par ailleurs frère de Colette Tchomba, ancienne ministre et avec qui il a siégé à l'hémicycle du Palais du peuple, son nom est connu de la majorité de Congolais parce qu'il a marqué les esprits dans ce qu'il a accompli. Depuis un moment, il s'est lancé sur un autre terrain de l'assistance à la jeunesse l'encourageant dans l'instruction. Des bourses ont même été octroyées à certains qui ont dû évoluer...

Le député honoraire ne pense pas dormir sur ses lauriers. Modestement, Serge Kayembe Mwadia Mvita pense toujours être sur un cheminement dont il n'a pas encore atteint le sommet. Donc, comme on le voit, il a encore plusieurs flèches dans son carquois !

EIKB65

Mgr Gérard Mulumba, chef de la maison civile et oncle de Félix Tshisekedi, inhumé à Saint Kaggwa

Décédé le mercredi 14 avril dernier des suites de coronavirus, Mgr Gérard Mulumba, chef de la Maison civile et oncle de Félix Tshisekedi a été inhumé jeudi au cimetière ecclésiastique du grand séminaire Saint Kaggwa à Kinshasa dans la plus stricte intimité familiale.

Frère d'Etienne Tshisekedi, il était évêque émérite du diocèse de Mwaka dans la province du Kasai. Il avait exercé pendant 28 ans. eux qui l'ont rencontré dans ses fonctions de recteur au séminaire de Kabwe, parlent d'un homme simple, généreux, équilibré et honnête. Un homme sensible et attentif aux problèmes des autres, même ceux qui ne sont pas religieux.

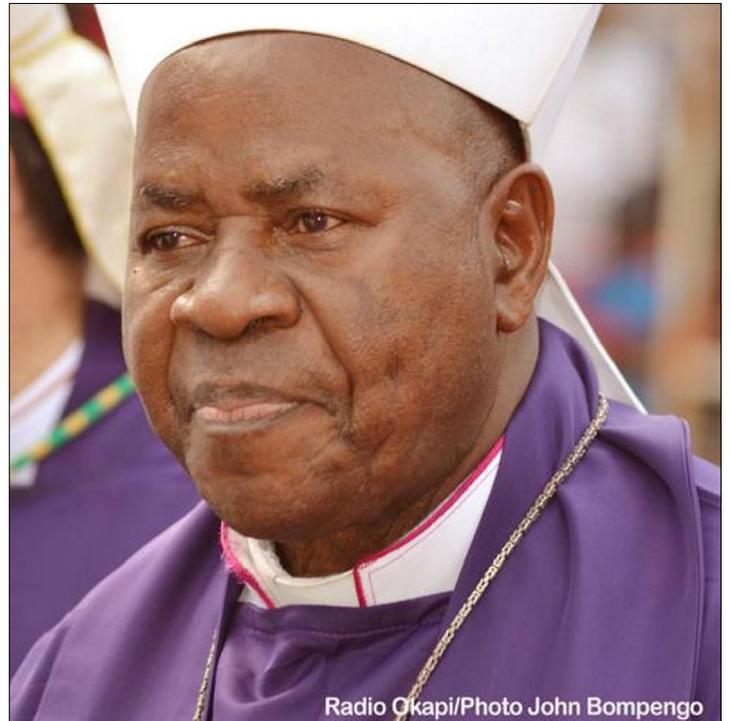
Il avait été nommé le 21 mai 2019 dans l'intendance de la présidence de la République.

Mgr Gérard Mulumba est la deuxième personnalité proche de Félix Tshisekedi à être emportée par le Covid-19.

Qui est Monseigneur Gérard Mulumba Kalemba?

Né le 8 juillet 1937, il a été ordonné prêtre le 20 août 1967. Le prélat a étudié notamment la théologie (Lovanium/Kinshasa) et la sociologie du développement (Louvain-la-Neuve/Belgique).

Gérard Mulumba a été l'évêque de Mwaka pendant vingt-huit années. Position occupée depuis 1989 et qu'il quittera à 79 ans. Il s'était re-



Radio Okapi/Photo John Bompengo

tiré le 18 février 2017.

C'est à lui que la famille avait confié le soin d'organiser les obsèques de son frère Etienne, mort le 1er février 2017 à Bruxelles.

C'est le 21 mai 2019

qu'il a été nommé chef de la Maison civile du chef de l'État placée sous l'autorité directe du président de la République.

avec Actualité CD

Fin de parcours pour Deo Rugwiza Magera, le directeur général de la DGDA

Malade depuis plusieurs années, le directeur général de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) a rendu l'âme le mercredi 15 avril à Kinshasa. Des sources concordantes indiquent qu'il est mort d'une insuffisance rénale.

Homme d'expérience, il a pris la tête de la douane congolaise depuis le 3 août 2005 après avoir fait valoir ses compétences toujours en tant que directeur général à la Sosider, DGA à la



RVA... Bien auparavant, Deo Rugwiza a été plusieurs fois conseiller et directeur de cabinets ministériels (Portefeuille et Énergie). Ancien

membre influent de RCD (parti politique) dont il était le principal soutien financier.

Ses capacités managériales ont été appréciées de ses collaborateurs qui gardent de lui le souvenir d'un homme de grande probité morale, aux qualités humaines bien éprouvées, car, disent-ils, il était proches de ses semblables. Il a su maximiser les recettes de l'entreprise en améliorant les qua-

lités d'existence des agents.

Né le 1er janvier 1949, à Rutsuru, dans la province du Nord-Kivu, Rugwiza est marié et père de plusieurs enfants. Il a fait ses études Secondaires au Collège Saint Paul et au Petit Séminaire Saint Joseph où il va sortir major de sa promotion avec 89%. Il est licencié en Sciences commerciales et financières de l'Université Lovanium.

B.M.

Singuila sur la voie royale !

Des voix congolaises en harmonie à travers des featurings qui font mouche.

Singuila s'est appuyé sur trois artistes-musiciens dont deux cablres pour rayonner : deux icônes, Koffi Olomidé et Fally Ipupa. Depuis ses débuts, il chantait l'amour (la femme comme centre d'intérêt), bref la romance. Singuila chante d'une voix suave et raisonnée des chansons expressives qui se classent dans l'univers du RnB. Certaines comme des sérénades (d'amour). Au demeurant, tout ce qu'il fait témoigne que l'artiste a la musique dans ses tripes.

Singuila sort plusieurs albums depuis le début de sa carrière en

2003, il accorde une place prépondérante à la mélodie. En ce début d'année 2020, il signe « Belle » dans laquelle il fait intervenir Fally Ipupa.

Mais avant c'était avec Hiro

(Dimitri Nganda), un jeune Congolais ayant grandi en Europe. Le morceau c'est « L'amour ne suffit pas ». La suite ? Ça coule de source...

Le Congo est en

force, les sonorités africaines sont basées sur la musique du pays de Rochereau.

A travers la chanson « Belle », les deux artistes congolais font la

cour aux femmes qu'ils aiment, la drague et la séduction sont au rendez-vous ! Tout compte fait, Singuila, c'est le lover au cœur brûlé par le feu de l'amour !

Après Singuila nous revient avec « La femme de quelqu'un » et c'est ici que Koffi Olomidé entre dans la danse. Les paroles sont expressément provocatrices et ça crée des remous dans plusieurs milieux. Il est des gens qui se sentent concernés par cette histoire. Rien de moins pour créer le buzz, alimenter les conversations et pimenter les relations ! Mopao (comme à son habitude) n'y va pas de morte en ajoutant au morceau son grain de sel...

A tout prendre, tous ingrédients sont réunis pour faire saliver. Comme une énigme, avec la sensualité convenue, l'histoire met en évidence une mystérieuse jeune femme que Singuila chante et raconte qu'elle l'a quitté pour quelqu'un d'autre. Les paroles sorties de Koffi mettent du piquant dans la sauce qu'on déguste avec toute la délectation... Et que dire d'autre ? Sinon, savourez-la !

Bona MASANU



Au fil du temps

Edo Nganga, le seul rescapé de sa génération !

Figure de proue de l'ancienne époque de la musique congolaise, Edo Nganga est né le 27 octobre 1933 à Léopoldville, resté jusqu'à ce jour, le dernier artiste-musicien de la génération encore en activité. Avec ses congénères Nino Malapet, Jean Serges Essou, Célestin Nkouka, Sathurnin Pandi, il a été à l'origine de la création de l'orchestre les Bantous de la Capitale, le 15 août 1959.

Le 15 août de l'année dernière, l'orchestre les Bantous de

la Capitale dans lequel il se produit jusqu'à ce jour, a célébré les 60 ans de son existence.

Edo Nganga, qui commence sa carrière à Brazzaville dans le Negro-Jazz, se retrouve de du côté du Congo Léopoldville pour quelques séances d'enregistrements. Des séances d'enregistrements qui vont déboucher sur la création de l'orchestre OK Jazz avec Luambo-Makiadi Franco, Vicky Longomba et autres.

Edo Nganga aujourd'hui âgé de 86 ans, est resté le dernier



des membres fondateurs de l'orchestre les Bantous de la Capitale encore en activité. Il continue de se produire chaque fois que l'orchestre les Bantous de la Capitale sont sollicités, inter-

prétant avec le même doigté sa célèbre chanson « Aimé wa Bolingo » qu'il enregistre à Kinshasa en 1954, à laude d'une voix qui n'a pas pris une seule ride.

B.M.

La Fecofa proroge la suspension des championnats et compétitions de football jusqu'à nouvel ordre

A travers un communiqué rendu public mardi 14 avril 2020, le comité sportif de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) a tenu à prolonger la durée de la suspension des championnats et compétitions de football sur l'ensemble du pays, ce, jusqu'à nouvel ordre.

« En conséquence, Il a été décidé la suspension sur toute l'étendue du territoire national des championnats et compétitions de football organisés par ses entités subdéléguées, y compris le championnat inter-scolaire jusqu'à nouvel ordre », précise le



Constant Omari Selemani, président de la Fecofa

communiqué signé par le secrétaire général adjoint, Belge Situatala.

Cette décision de proroger le début d'activités footballistiques a été prise du fait que la maladie à coronavirus continue à se propager au pays.

Par la même occasion, l'organe fédéral du football congolais invite la communauté à l'observance totale des mesures strictes d'hygiène en vue de vaincre le Covid-19.

Pour rappel, la Fecofa avait, dans un communiqué daté du 13 mars dernier suspendu les activités liées au football à partir du 16 mars 2020 pour une durée de 30 jours.

Crispin Kazadi

Un come-back de Cédric Bakambu en Espagne ?

Un retour vers le pays qui l'a révélé ? L'attaquant congolais Cédric Bakambu qui a explosé à Villarreal avant de rejoindre le championnat chinois contre 74 millions d'euros en janvier dernier, est courtisé par plusieurs clubs. Mais le FC Valence ferait de lui sa priorité.

Cédric Bakambu, l'actuel sociétaire de Beijing, continue de séduire plusieurs clubs espagnols; c'est le cas de Villarreal, son ancien club. Mais plusieurs équipes sont rentrées dans la danse à l'instar du Bétis Seville, l'Atletico Madrid et actuellement le FC Valence. Cette information a été rendue publique suite aux indiscretions du journal La Razón.

Le FC Valence serait à la recherche d'un renfort pour étoffer son secteur offensif (dès la prochaine saison de transfert). Il voit en l'international congolais le

profil idéal. La direction du club espagnol aurait comme stratégie de faire parvenir Bakambu sous forme d'un prêt pour ensuite lever son option d'achat. Une démarche qui ne serait pas facile car le contrat de l'attaquant congolais le lie au club chinois jusqu'en 2021. Un autre bémol qui pourrait retarder le transfert, c'est son salaire.

Suite à son transfert à Beijing, Bakambu est devenu le joueur africain le mieux payé. Celui qui porte le surnom « Bakagoal » devrait littéralement baisser sa rémunération annuelle qui avoisine les 18 millions de dollars. Chose qui pourrait être possible car l'avant-centre congolais a toujours été intéressé pour un retour en Europe.

A titre de rappel, l'ancien sochalien était à quelques centimètres près de signer au FC Barcelone avant de voir son contrat être annulé par le club catalan.



En confinement en France, il devrait reprendre le championnat avec son club chinois de Beijing sauf un nou-

veau report. Sa troisième année consécutive chez les vice-champions de la Chine.

Glodie Mungaba

Clara Morgane n'a désormais aucune limite avec ses photos ! Découvrez les en exclusivité !

CLARA MORGANE A TENDANCE À FAIRE COULER BEAUCOUP D'ENCRE, IL SUFFIT QU'UN CLICHÉ SOIT POSTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR QU'IL SE RETROUVE RAPIDEMENT EN UNE DE LA PRESSE PEOPLE.

Le dernier est assez sympathique pour les fans de la star qui propose régulièrement des calendriers.

Vous pouvez donc la découvrir au bord de la piscine avec un large sourire, elle porte un top avec des bretelles larges et un blouson en jeans qu'elle a souhaité descendre légèrement.

Difficile pour la star de cacher son ancienne expérience dans le monde de l'érotisme. Il faut savoir que la star n'hésite pas à poser avec des postures affriolantes pour combler les attentes des fans sur le Web. De ce fait, son compte Instagram est un terrain d'expression et vous n'aurez aucune difficulté pour dénicher des photos de qualité. En effet, elle publie régulièrement des clichés et ils sont souvent en petite tenue.

Bien sûr, Clara Morgane a été inondée de compliments sur son physique et son sourire.

Elle propose même un compte privé avec des clichés qui ne sont pas censurés, cela permet de découvrir son corps sous toutes les coutures.

Bien sûr, vous devez demander à rejoindre la communauté pour accéder aux contenus les plus dénudés.

Il faut savoir que le corps de Clara Morgane est finalement un outil de communication qu'elle utilise à bon escient pour entretenir sa notoriété.

Vous pourrez notamment la découvrir en petite tenue avec de la dentelle.

Le message de Clara Morgane à tous ses fans

Les comptes Instagram et Twitter ne permettent pas seulement de dévoiler des clichés non censurés ou affriolants. La star souhaite aussi adresser des messages à ses fans qui sont de plus en plus nombreux tous les jours. Elle partage alors ses réflexions, ses envies, ses coups de coeur ou encore ses coups de gueule.

Clara Morgane a donc décidé de se pencher sur le sourire notamment pour comprendre son intérêt ainsi que son impact sur la vie d'autrui. Il faut parfois un seul sourire pour combler ses proches et leur témoigner rapidement une bonne dose d'amour.

La jeune femme n'hésite pas non plus à donner des conseils à ses fans qui peuvent la suivre au quotidien et elle cite Raul Follereau.

Clara Morgane tente de lutter contre cette image qu'elle a pu acquérir au fil des années, mais sa présence dans le monde du X semble avoir anéanti toutes ses chances de faire une carrière ailleurs.

Dès qu'elle tente de lancer un projet, elle est toujours ramenée à ses anciens démons. Il faut savoir que les photos sur Instagram et son compte privé n'aident pas.

Certes, elle ne veut plus être liée à son passé avec le X, mais la jeune femme n'hésite pas à utiliser son corps sur les réseaux sociaux pour que la presse puisse l'évoquer. Il suffit de regarder Instagram ou



son compte privé pour constater que les clichés d'elle souvent à moitié habillée sont largement au rendez-vous. Certains apprécient, d'autres la pointent du doigt.



Noël Tshiani à Vital Kamerhe : «Un prisonnier n'envoie pas des tweets, n'adresse pas des messages écrits ou audiovisuels à la nation»

L'ancien candidat à la présidentielle du 30 décembre 2018, Noël Tshiani, recommande à Vital Kamerhe de ne pas se moquer du système judiciaire congolais.

Cette réaction fait suite aux différentes missives et communiqués faits par le directeur de cabinet du Chef de l'État, détenu à la prison centrale de Makala à Kinshasa pour des faits de détournement des fonds alloués aux travaux du programme d'urgence de 100 jours du président Félix Tshisekedi.

Vital Kamerhe a, notamment, envoyé un message de condoléances au président de la République et à sa famille suite au décès de l'oncle et res-

pensable de la Maison civile du chef de l'État, Mgr Gérard Mulumba en signant en tant que directeur de cabinet du chef de l'État.

«Vital Kamerhe est en détention provisoire, c'est-à-dire en prison. Il doit éviter de donner l'impression de se moquer du système de justice en RDC. Un prisonnier n'envoie pas des tweets, n'adresse pas des messages écrits ou audiovisuels à la nation. Sinon, Eddy Kapend le ferait aussi», a écrit l'initiateur du plan Marshall pour la RDC.

Plusieurs personnes s'offusquent du fait que Vital Kamerhe continue à garder son titre de directeur de cabinet et à travailler à partir de sa prison alors que le Tribunal de paix de Kinshasa/



Matete l'a maintenu en détention préventive.

Ce verdict a été reconduit en appel, mercredi 15

avril 2020, par le Tribunal de grande instance de Kinshasa/Matete.

Thierry Mfundu

Net pas très net

La photo d'un chien sans tête choque la toile...

Les photos d'animaux qui font le buzz sur la toile, on est habitué ! Mais cette fois-ci, c'est une photo choc qui déclenche un véritable vent de panique du côté des internautes qui ne parviennent pas à comprendre. En effet, on découvre la photo d'un chien sans tête qui perturbe tout le monde...

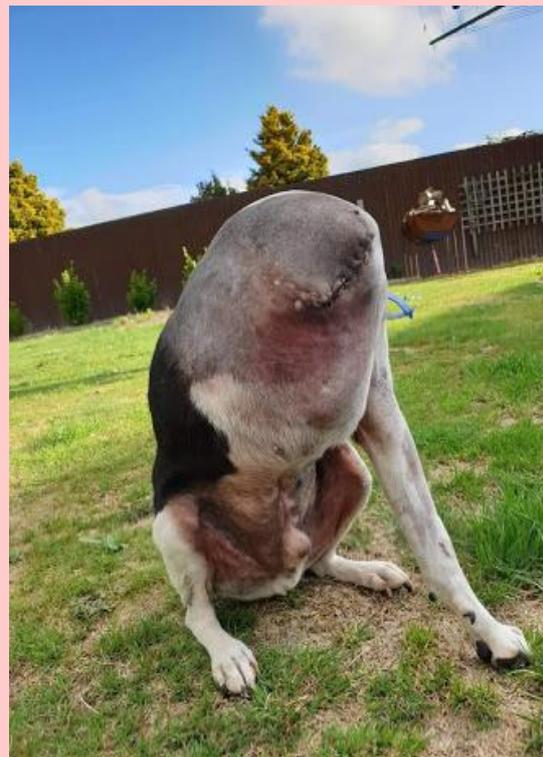
Souvent trop mignons, parfois bizarres, les animaux font toujours l'objet de publications étonnantes sur les réseaux sociaux. Mais cette fois-ci, c'est un cliché d'un tout autre genre... En effet, sur Twitter, on découvre la photo d'un chien sans tête qui choque les internautes. Et pour cause !

Sur l'image diffusée, on voit bien que l'animal est assis mais au niveau de son

cou, on observe une large cicatrice... Un peu comme si à cet endroit, il avait subi une opération qui laisse suggérer qu'il a carrément perdu la tête ! Du coup, les hypothèses vont bon train et certains postulent même pour l'incarnation du demogorgon de Stranger Things ! Mais en réalité, l'explication est toute simple et d'ailleurs, sera fournie par le propriétaire de l'animal lui-même.

Une explication toute simple

Publiée par le site Imgur, la photo du chien sans tête remporte immédiatement un franc succès avec plus de 150 000 vues en seulement quelques heures. Quant à la vérité, tout le monde s'interroge ! Alors



montage, ou réalité ?

Et bien pour rassurer

tout le monde, le propriétaire de ce toutou a décidé d'expliquer le pourquoi du comment. En réalité, sa boule de poils à juste la tête tournée vers l'arrière. Et comme il lui manque une patte et qu'il a été amputé, cela explique la cicatrice au lieu de sa tête ! Ouf !

Comme

quoi, c'est toujours une question d'angle de vue...

Le Tribunal du Net

Un ami de Brigitte Macron dévoile la vérité sur la vie intime d'Emmanuel et Brigitte Macron et les rumeurs sur son homosexualité

La vie de notre président est aussi médiatisée que celle des personnalités du monde du spectacle. Tout le monde y va de son petit commentaire, et les rumeurs fusent dans tous les sens. Pour mettre un terme à toutes les indiscretions diffamatoires, l'auteur Philippe Besson a publié « Un personnage de roman ». Dans ce livre, il revient sur la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron, qu'il a suivie au plus près, jusque dans l'intimité du futur président et de sa femme Brigitte. C'est l'occasion pour l'écrivain de nous donner quelques détails sur la relation entre Brigitte et Emmanuel Macron et de revenir sur l'orientation sexuelle du président.

La différence d'âge cho-
que encore

Philippe Besson parle



d'Emmanuel Macron comme d'un homme qui n'a pas beaucoup d'amis et qui est discret, voire mystérieux. Mais s'il y a bien quelque chose qui frappe aux yeux, c'est son amour pour sa femme. Leur relation est souvent décriée, à cause de la différence d'âge entre les deux. C'est principalement cette dif-

férence, peu habituelle dans notre société, qui a été à l'origine des rumeurs les plus folles.

La relation entre Brigitte et Emmanuel Macron est source de tous les fantasmes. On vit dans une société homophobe et misogyne

Les détracteurs ont tout de suite pensé qu'une relation entre un homme jeune et sa femme plus âgée cachait quelque chose. « Le fait que la rumeur ait si bien pris est le signe d'une société encore homo-phobe et misogyne. Un homme ne pour-rait pas vivre avec une femme plus âgée, sauf à être un homo ou un gigolo/ ! » s'indigne Philippe Besson dans Gala. Et la rumeur dont il parle est celle qui prétend qu'Emmanuel Macron serait homosexuel. « C'était aussi absurde que si on m'avait dit qu'Emmanuel Macron était noir, J'ai d'abord pensé qu'il avait tort de faire état publiquement de cette légende urbaine, puis j'ai compris qu'il s'agissait d'une déclaration d'amour à son épouse, laquelle a souffert de la rumeur et des attaques sur son âge ». Et quand on lui demande quel est le rapport du président avec les femmes, Philippe Besson ne va pas par quatre chemins : « *Ce n'est pas un macho, mais sans doute pas un féministe non plus/ ! Il a conscience qu'il a baigné dans une culture mâle, guerrière, lorsqu'il travaillait dans la banque notamment, et qu'il doit se déprendre de cela* ».

Emmanuel Macron est très amoureux de sa femme

Philippe Besson tient à rassurer les Français sur l'amour que porte le président à sa femme. « Il est très attentionné et très attentionné avec elle. Il l'em-brasse souvent, écoute son avis en réunion. En déplacement, il cherche sans cesse son regard. Même devenu président, il garde du temps pour elle. Leur relation est très égalitaire. Brigitte Macron est quelqu'un d'in-croyable-ment libre. On ne lui fera pas faire ce qu'elle ne souhaite pas faire. Elle est également plus moderne que son mari. Notamment dans ses goûts culturels ».

France-Congo

Brazzaville évite l'escalade au sujet du mitraillage d'un avion d'Air France

Le gouvernement congolais a sur un ton d'apaisement adressé une lettre aux autorités françaises dans laquelle il promet de faire « toute la lumière » sur cet incident.

Il n'y aura pas de volée de bois vert entre la France et le Congo, tout au moins pas cette fois-ci dans ce qu'il conviendrait d'appeler « l'affaire Air France ». En effet, les autorités congolaises ont opté pour le règlement de cette affaire à l'amiable en demandant simplement des excuses à la France.

La correspondance du ministre congolais des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, à son homologue français Jean-Yves Le Drian

est sans équivoque.

« *Je voudrais, en cette circonstance malheureuse, vous exprimer, au nom du gouvernement de la République du Congo, mes profonds regrets et vous assurer qu'une enquête a été ouverte par les services habilités afin de clairement établir les circonstances et les responsabilités* », a-t-il indiqué.

L'on se souvient que le 11 avril dernier sur le tarmac de l'aéroport international Agostinho Neto de Pointe-Noire, un Airbus A330 de la compagnie Air France a été pris pour cible par un élément de la gendarmerie nationale en service dans cette enceinte aéroportuaire.

S'il est vrai qu'aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée suite à cette attaque, l'on a pu voir des impacts de balles sur l'aéronef.

Le gendarme qui a été immédiatement placé en garde à vue fait l'objet d'une exploitation par les services de sécurité afin de s'expliquer sur les mobiles de cet acte.

Selon des sources proches de l'enquête, il est question de savoir si le tireur a agi seul, ou s'il a bénéficié d'une complicité notamment au sein de l'armée. L'avion attaqué avait été spécialement affrété par le gouvernement français pour ramener en France, les ressortissants de ce pays bloqués au Congo à cause de la pandémie du Covid-19 dont la propagation de la maladie a provoqué la fermeture des frontières dans la plupart des pays à travers le monde.

A.M.P.

Jack Abed Achour, jeune homme d'affaires et chouchou des musiciens !

On peut ou ne l'avoir jamais vu ni connu, mais son nom doit avoir résonné dans de nombreuses oreilles. Du fait de ces nombreuses chansons dans lesquelles son patronyme est sans cesse cité. Abed Achour, un jeune libano-congolais né à la clinique Ngaliema approchant la trentaine (28 ans encore), est actuellement sans l'ombre d'aucun doute l'homme le plus chanté de nos musiciens qui lui font invariablement des clins d'oeil : dans ce lot, JB Mpiana, Ferré Gola, Werason, Fally Ipupa, Innos B... Il coule des jours heureux en couple avec Sonia Pembe (fille de Lila et Didasse Pembe). Sa compagne, le mois dernier, lui a fait une fleur en organisant une fête d'anniversaire-surprise à Abed pour laquelle 30 personnes - triées sur le volet - ont été conviées dans une suite présidentielle de l'hôtel Rotana.

Son parcours est jalonné des faits assez marquants pour ne pas s'y attarder... Jack Abed Achour a su imposer son nom à Kinshasa grâce à de multiples entreprises et initiatives qui ne peuvent passer inaperçues. Mais qui est-il vraiment ?

Il est de la troisième génération de la famille Achour qui s'est installée à Kinshasa depuis belle lurette. Une fratrie dont la renommée peut bien servir d'exemple. D'origine libanaise, elle s'est implantée en RDC depuis plus de 40 ans. Comme transmis par les gènes, il a hérité de cette fortune de son grand père Mahmoud Achour. Fils de Sattar du même nom, il tient, à ce jour, les commandes d'un certain nombre d'affaires familiales fort prospères.

Le groupe éponyme compte dans son portefeuille Sokin, Jack Motors, Belle Vue (une cité résidentielle dans les



environs de GB), Rotana Kin-Plaza (complexe hôtelière de haut standing), etc.

Success story

Comme un conte de fées, la trajectoire des Achour a comme point de départ, le Liban. Le grand-père Mahmoud pose ses valises pour la première fois au Zaïre en 1972 où il monte des affaires florissantes notamment dans l'agro-alimentaire jusqu'au moment où se déclenchent les fameuses scènes conjuguées de pillages (1991-1992) qui mettent à genoux un très grand nombre d'activités commerciales. Ayant quasiment tout perdu, les Achour retournent au bercail. Deux ans après, comme s'il avait reniflé un meilleur filon, papa Sattar revient sur ses pas pour espérer redémarrer. Le pays semble le tenir à cœur ! Sokin dans le domaine de l'agro-alimentaire ouvre la voie à Transbenz (concessionnaire des véhicules) qui va en appeler d'autres : la grande distribution, la logistique (transport routier, ateliers automobiles), unités de fabrication d'emballages cartons, exploitation de carrières (caillasses), immobilier, construction, tout ou presque y passe...

Au-delà de sa générosité qui n'est plus à démontrer, se montrant sans contredit très attaché à l'égard de la communauté kinoise dont il se sent très proche (natif de Kin), Abed Achour a su développer de très bonnes relations avec les autorités du pays pour avoir notamment favorisé l'éclosion des affaires comme les siennes. Lesquelles ont créé plusieurs emplois dont tirent un grand bénéfice beaucoup de Congolais. Il parle lingala et s'accommode parfaitement bien de la vie de la ville qui l'a vu naître...